7. Corrections et intentions de vote

Les corrections et intentions de vote figurent sur le site de «Séance en direct», «Résultats des votes (appels nominaux)/Results of votes (roll-call votes)» et dans la version imprimée de l'annexe «Résultats des votes par appel nominal».

La version électronique sur Europarl sera mise à jour régulièrement pendant une durée maximale de deux semaines après le jour du vote.

Passé ce délai, la liste des corrections et intentions de vote sera close aux fins de traduction et de publication au Journal officiel.

8. Composition des commissions et des délégations

À la demande du groupe ITS, le Parlement ratifie les nominations suivantes:

— commission REGI: Dimitar Stoyanov

— commission AGRI: Dimitar Stoyanov

— Délégation à l'Assemblée parlementaire euroméditerranéenne: Dimitar Stoyanov

— Délégation pour les relations avec les pays du Mashrek: Dimitar Stoyanov.

9. Transmission des textes adoptés au cours de la présente séance

Conformément à l'article 172, paragraphe 2, du règlement, le procès-verbal de la présente séance sera soumis à l'approbation du Parlement au début de la prochaine séance.

Avec l'accord du Parlement, les textes adoptés seront transmis dès à présent à leurs destinataires.

10. Calendrier des prochaines séances

Les prochaines séances se tiendront du 18.06.2007 au 21.06.2007.

11. Interruption de la session

La session du Parlement européen est interrompue.

La séance est levée à 13 heures.

Harald Rømer	Hans-Gert Pöttering
Secrétaire général	*Président*